PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Commune de MANGLIEU

Echelle : 1:9800

Version arrêtée du 31 août 2023

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ Clermont côté sud

CITADIA EVEN CONSEIL

Limite du zonage du PLUi
- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole protégée
- N : Zone naturelle générale
- Np : Zone naturelle protégée
- 1AUG : Zone à urbaniser à vocation résidentielle
- UCa : Zone urbaine de centre bourg, hauteur de 12m
- UCb : Zone urbaine de centre bourg, hauteur de 9m
- UE : Zone d'équipement
- UGMi : Zone urbaine résidentielle continue ou semi-continue - 30% d'emprise au sol max
- UGMd : Zone urbaine résidentielle discontinue - 20% d'emprise au sol max
- UGMT : Zone urbaine résidentielle discontinue - 10% d'emprise au sol max

Inscriptions graphiques
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Patrimoine végétal et paysagé
- Zones humides avérées - CEN, Département, SAGE et inventaire
- Espace boisé classé
- Bois, Bosquets
- Pelouses sèches (source : CEN)
- Patrimoine végétal et paysagé
- Zone non aedificandi
- ER Equipements/aménagements
- ER Mixité sociale
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Périmètre de hauteur
- Vergers
- Terres d'intérêt Viticoles
- Périmètre d'implantation
- Bande tampon 300m - Lot Montagne
- Linéaire commercial
- Haies à préserver ou à créer
- Recul obligatoire de 3m par rapport aux voies et aux emprises publiques
- Arbre remarquable
- Patrimoine local
- Fôret sous regime forestier

Patrimoine :
- Monuments historiques
- AC1 - Périmètre de protection des monuments historiques
- AC2 - Sites classés et inscrits
- AC4 - Sites patrimoniaux remarquables
- Site Unesco Chaine des Puys et Faille de Limagne
- Zone Tampon Site Unesco

Gabarit :
- Bâtiments remarkables
- Bâtiments
- Bâtiments agricoles
- Parcelles cadastrées
- Terrains de sport
- Cimetières
- Cours d'eau issus de la BD Topo
- Surfaces en eau

Zonages réglementaires des plans de prévention des risques :
- Interdiction
- Prescription

PPR	Zones de prescription	Zones d'interdiction
PPRI Bassin de l'Auzon	ZRPa, ZRPc	ZRF, ZRC
PPRI Bassin de la Veyre	O1, O2, R1, R2	R3, R3u
PPRI Val d'Allier Clermontois	O	Ru, Rd, R
PPRI Val d'Allier Issoirien		
PPRI Agglomération clermontoise	O, Or	Rfu, Ru, Vd, V

Liste des emplacements réservés

Numéro	Libellé	Surface en m2	Bénéficiaire
137	ER - Parking	701	la commune

Liste du patrimoine

Numéro	Type de patrimoine	Libellé
180	Patrimoine local	Fontaine
181	Patrimoine local	Four banal
182	Patrimoine local	Vestige du puit du cloître
318	Patrimoine local	Lavoir

Liste des bâtiments en changement de destination

Numéro	Libellé
11	Bâtiment susceptible de changer de destination

N

0 250 500 m

Sources : IGN, Even, Citadia, EDIGEO janv 2020

La Bellevue
Lavande
Cartas
Le Pâtural
Le Landet
La Chapelle
Prénieuf
Péroulade
Le Breuil
Le Quaire
Le Chalet
Le Mosnier
Le Châtelet
Le Larroux
Chaugne
Bois Vert
Les Fourgues
Dagour
Les Fournets
Le Conroc
La Ribeyre
La Rochette
Lhoméde
La Combe
La Borie
Craimps Haut
Craimps Bas
Le Mas
Vindiolet
Grelière
Les Vallières
La Masonneuve
Les Fargis
La Montagne
Le Pialat
Les Meulières
Pré Gravière
Champiat
Les Sagnes
Lassias
L'homme
Lavaur
Pourrat
Le Brugeron
Bonschne
Le Passet
La Romandie
Château Auger
Bourg de Manglieu
Le Ribeyre
Champs Doux
Champs Doux
La Banne
La Rouère
Rendadelle
Les Pesières
Le Burgnat
Morel
Saint-bonnet
Magnat
Le Chat
La Côte
La Lebre
Le Communal
Mastnay
Perrot
La Petite Sarre
La Grande Sarre
La Gravière
Bonne Pause